

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-trois à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	22/09/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	06/10/2023

OBJET :

Adhésion au programme Génération Vélo

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST
, M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme
Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude
BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M.
Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme
Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric
MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric GARCIN , Mme
Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie
CORDIER , Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Christiane BAR, M. Jean-Louis BROCHIER
procuration à M. Claude BOUTRON, M. Pierre PHILIP procuration à Mme Françoise
BERNERD, Mme Chantal RAPIN procuration à M. Vincent MEDILI, Mme Mélissa FOULQUE
procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-
Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ, Mme
Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Claude
BOUTRON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces
fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Dans le cadre de sa politique en faveur des Mobilités Douces, la Ville de Gap souhaite accompagner le développement du vélo sur son territoire et mettre en place des actions, notamment à destination des plus jeunes, afin de les aider à acquérir les bons réflexes à vélo et les encourager à privilégier ce mode de déplacement dans leur vie future.

L'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge est en effet un enjeu primordial pour pérenniser son usage à l'âge adulte. Il permet d'inscrire durablement la pratique du vélo comme un moyen de transport quotidien, pratique, bon pour la santé et économe en énergie.

Le programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) répond à ces souhaits. Lancé en 2019 par le Comité Interministériel de la Sécurité Routière, il inscrit le vélo comme un savoir fondamental à acquérir avant l'entrée au collège et a pour objectif de permettre aux enfants de 6 à 11 ans d'apprendre à se déplacer à vélo en autonomie et en sécurité. Il prévoit la formation de 850 000 enfants chaque année avec trois niveaux d'apprentissage à atteindre en dix heures de formation (Savoir Pédaler, Savoir Circuler et Savoir Rouler) permettant de délivrer l'attestation "Savoir Rouler à Vélo".

La Ville de Gap souhaite donc s'engager pleinement dans ce programme du Savoir Rouler à Vélo en renforçant les actions déjà réalisées dans les écoles en lien avec les services de l'Education Nationale et l'Association Prévention Routière notamment, afin d'être en mesure de délivrer les attestations au plus grand nombre d'enfants.

A cet effet elle prévoit d'adhérer au programme Génération Vélo qui est un programme de financement éligible aux certificats d'économies d'énergie (CEE), porté par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et s'adressant prioritairement aux collectivités. Ce programme est destiné à soutenir le déploiement du Savoir Rouler à Vélo via des financements incitatifs, des formations pour les intervenants et un accompagnement dédié pour les collectivités.

La Ville de Gap prévoit également de solliciter la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui vient d'être identifiée "Région pilote" pour la mise en œuvre des attestations du "Savoir Rouler à Vélo" et qui peut proposer des solutions d'accompagnement dans la mise en œuvre du dispositif.

Décision :

Il est proposé sur avis favorable de la commission des Finances et du Budget réunie le 20 septembre 2023 :

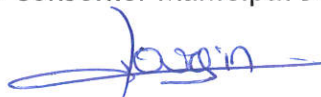
Article 1 : d'adhérer au programme Génération Vélo.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toute démarche et à signer tous les documents afférents à cette adhésion et à la mise en œuvre de ce programme.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

Le Conseiller Municipal Délégué



Alexandre MOUGIN

Le Secrétaire de Séance



Claude BOUTRON

Transmis en Préfecture le : 10 OCT 2023

Affiché ou publié le : 10 OCT 2023